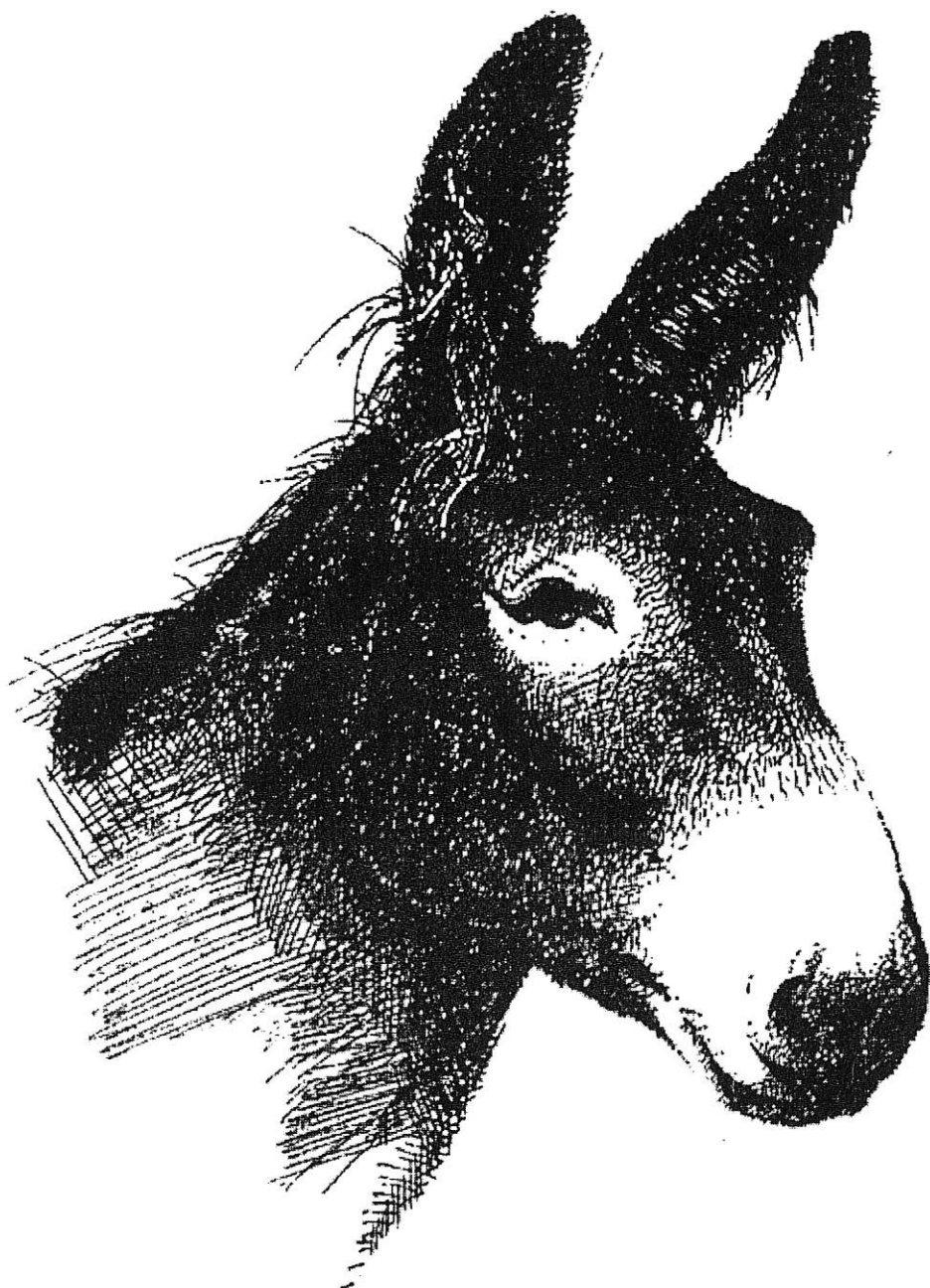


6 L'asne



Bulletin de l'association des éleveurs d'ânes pyrénéens

édito

Octobre 1996 :

Un an déjà !

Voici un an, aucun animal n'était inscrit au stud-book de la race asine pyrénéenne.

Voici un an, le long et difficile travail d'inventaire commençait, basé sur la bonne volonté des éleveurs et la tenacité de l'AEAP.

Aujourd'hui, 99 reproducteurs sont inscrits et l'avenir s'annonce radieux pour les ânes des Pyrénées.

Le bureau

sommaire

P. 2	Fête du Baléjou	P. 8	On a vu des ânes des Pyrénées à :
P. 3	Le verbe « braire » !	P. 9...10	Les puces qui nous démangent !
P. 4	La FNAR en assemblée générale	P. 11...12	L'âne des Pyrénées : une vieille histoire !
P. 5...6	Ils ont écrit, nous aussi !	P. 13	Contribution à l'étude biométrique ...
P. 7	Libres propos, par P.B.	P. 14	Contacts
		P. 15	Les petites annonces



Fête du Baléjou, St Giron, Ariège

■ 4^e séance d'inscription au stud-book, 4 août 1996

A l'initiative de nos vice-présidents Ariégeois, la commission du stud-book a œuvré le dimanche 4 août 1996 à Saint-Giron en Ariège. Grâce à l'amabilité du Comité des Fêtes du Baléjou et à l'efficacité de David Placide, la séance a pu se tenir dans d'excellentes conditions, dans les allées larges et ombragées de la Place du Champs de Mars.

En présence du représentant des services vétérinaires de l'Ariège, la

commission présidée par O. Courthiade, a examiné 20 animaux amenés par 15 propriétaires.

Ont été reconnus : 4 baudets - 6 ânesses en livre A - 7 ânesses en livre B.

refusés : 2 baudets et 1 ânesse

Les animaux n'ont pas été pucés.

Ont été classés : meilleur baudet BEAU POMPON (J.-P. Sablé - Haute-Garonne) ; meilleure ânesse VIC (C. Fournier - Loire-Atlantique).

Il faut saluer la patience de certains éleveurs qui, abusés par un horaire

erroné donné dans la presse, sont arrivés le matin alors que le début de la séance était prévue à 15 H.

A l'issue de cette 4^e séance, l'association rappelle que, malgré l'indulgence dont font actuellement preuve les services vétérinaires, les animaux doivent être à jour de leur vaccination antigrippale (2 injections à un mois d'intervalle, un rappel à 6 mois puis tous les ans. Très rapidement, les animaux qui ne sont pas en règle ne seront plus examinés.

Etat des inscriptions au stud-book de l'association

Rassemblement	Date	Baudets	Anesses livre A	Anesses livre B	TOTAL
MASSEUBE (Gers)	19/11/95	7	12	34	53
TARBES (H.-P.)	07/03/96	4	3	8	15
OLORON (P.-A.)	01/05/96	3	2	5	10
St-GIRONS (Ariège)	04/07/96	4	6	7	17
ALBI (Tarn)	15/09/96	1	1	2	4
	TOTAL	19	24	56	99



Salon plein Champs (Albi, Puygouzon, Tarn)

■ Du 13 au 15 septembre 1996 :
5^e séance d'inscription au Stud-Book de l'AEAP.

Organisé par la Fédération des CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), le Salon Plein Champs se partageait entre les six terroirs de Midi-Pyrénées. C'est à l'invitation du terroir « Côteaux de Gascogne » que l'association a présenté pendant deux jours des animaux et tenu la 5^e séance d'inscription au Stud-Book.

nant à l'Asinerie Saint-Christophe ont remporté un succès constant et ont eu droit à la visite d'une équipe de télévision de FR3 Toulouse venue exprès pour elles (reportage passé le 15 septembre à 18 h 50).

L'affluence au stand et autour des animaux n'a pas faibli, confirmant l'intérêt du public (agriculteurs, ruraux et citadins). Régulièrement, les membres de l'association ont pu présenter au micro l'âne des Pyrénées : des promenades à dos

d'ânes ont ravi les petits tout en sensibilisant les parents à notre action. Le dimanche matin, la commission du Stud-Book a examiné 5 animaux (2 baudets et 3 ânesses) présentés par deux propriétaires différents.

Ont été reconnus : 1 baudet - 1 ânesse en livre A - 2 ânesses en livre B.

Refusé : 1 baudet.

Les animaux inscrits n'ont pas été pucés.

M. Galibert d'Auque, Directeur de la DSV du Tarn, nous a fait l'hon-

neur de sa présence active (il nous a précisé être l'heureux propriétaire d'un âne). M. le Directeur des Haras de Rodez, retenu par des obligations prises antérieurement, nous avait fait savoir qu'il ne pourrait être des nôtres.

Les 4 ânes des Pyrénées tarnaises vont grossir l'effectif des ânes des Pyrénées inscrits, à Masseube en octobre prochain.

Il faut remercier les responsables du terroir « Côteaux de Gascogne » qui, malgré le septicisme de cer-

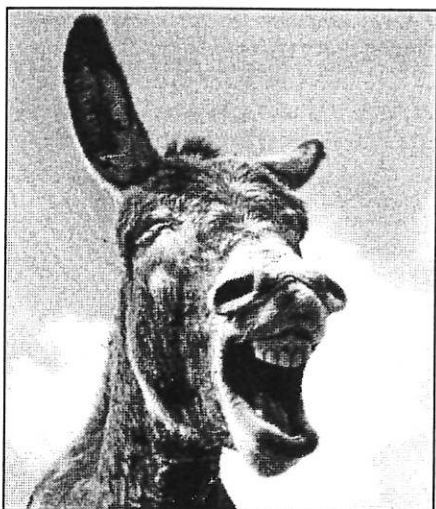
tains organisateurs, ont tenu à notre présence et nous ont assuré de bonnes conditions d'installation. L'intérêt du public leur a donné raison. L'objectif minimum fixé était de 15.000 visiteurs. Il a visiblement été dépassé.

Félicitations à l'heureux bachelier !

Frédéric Berna, élève de terminale au lycée Saint-Christophe, a obtenu le baccalauréat S, option « biologie-écologie ». Son dossier, intitulé « Sauvegarde de l'âne des Pyrénées », a retenu l'attention du jury qui a souligné l'originalité du thème choisi et a demandé à en conserver un exemplaire.

Lycéens et étudiants en panne d'imagination, à vous de jouer !

Le verbe « braire » !



Son étymologie (ou origine) : vient du latin populaire « bragere ». Peut-être l'origine est-elle gauloise ? Ce mot apparaît au XI^e siècle et signifie « crier en pleurant ». Au XVII^e siècle, le sens est limité au cri de l'âne.

Mots de la famille de « braire » : le braiment (XII^e siècle), brailler, brailleur, braillard, braillement.

Sa conjugaison : elle est très limitée car c'est un verbe défectif (auquel il manque des temps, des modes ou des personnes). Donc, le verbe braire n'existe qu'aux troisièmes personnes (singulier et pluriel) de l'indicatif présent, futur et du conditionnel présent.

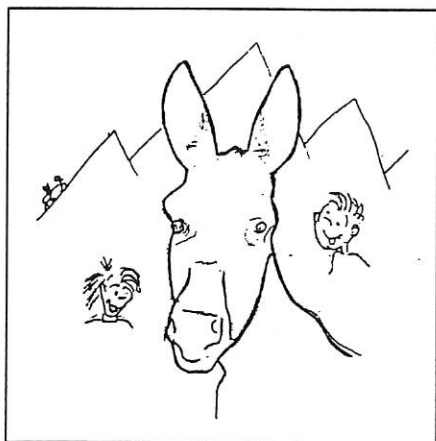
	Indicatif présent	Futur	Conditionnel
présent			
3 ^e pers. sg.	il braie	il braira	il brairait
3 ^e pers. pl.	ils braient	ils brairont	ils brairaient

NB : Il faut parfois choisir des tournures appropriées pour parler des ânes. Comme il n'existe pas de passé composé (par exemple, il faut dire : « Les ânes se sont mis à braire ».)

M.B.

2^e journée de l'âne des Pyrénées

L'Institut Saint-Christophe, associé à l'Association des Eleveurs d'Anes Pyrénéens, organise le dimanche 20 octobre 1996, pour la seconde année, une grande fête de l'âne pyrénéen à Masseube (Gers).



AU PROGRAMME :

A partir de

9 h 30 : atelier de toilettage avec les conseils des professionnels présents.
Grande première : possibilité de peser son âne.

10 h 30 : 6^e inscription au Stud-Book «âne des Pyrénées ».
Une distinction sera remise au centième âne inscrit.

Possibilité de restauration sur place.

14 h 30 : Présentation de la rase asine des Pyrénées, démonstrations d'ânes au travail (bâts, attelage...), démonstration pour les novices : les différentes techniques douces pour l'embarquement d'un âne dans une bétailière.

15 h 30 : 1^{er} concours national de l'âne en randonnée, associant l'âne et l'homme dans des épreuves communes (l'eau, la fumée, le bruit, l'instabilité et quelques surprises...).

*Ouvert à tous les possesseurs d'ânes sans distinction.
Amenez votre animal à cette occasion.*

Toute la journée :

- Grand rassemblement d'âne des Pyrénées,
- Concours et exposition de cartes postales d'ânes (si possible des Pyrénées) anciennes ou récentes.
- Concours de photos insolites mettant en scène l'âne
- Jeu : évaluation du poids d'un âne.

Les concours et jeux sont ouverts au public. N'hésitez pas à participer.

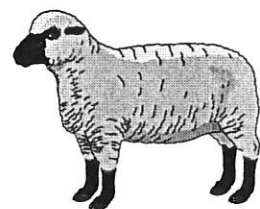
- Présentation et vente de matériels, maréchalerie, librairie, jeux et promenades, stands des associations; buvettes, sandwiches, restauration...

17 h 30 : Proclamation des résultats des différents concours et épreuves organisés et remise des prix.

Contact. - Patrick Bollet • Institut Saint-Christophe • 32140 Masseube • Tél. 05 62 66 98 20.

A Castillon (Ariège)

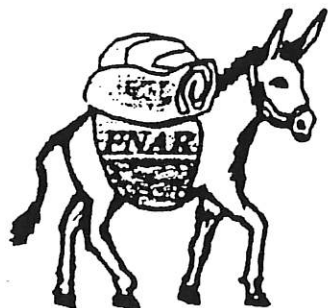
aura lieu, le 29 octobre 96, la foire d'Automne. Anes, moutons sont attendus en grand nombre. **Renseignements.** - Claude Saurat • Tél. 05 61 96 15 54.



A Lourdes (Hautes-Pyrénées)

a eu lieu le 18 octobre la foire d'Automne aux chevaux et aux ânes. A la foire du Printemps 96, nous avons compté 90 ânes dont 3 sujets dignes d'intérêt.

La FNAR en assemblée générale



Les 8, 9 et 10 octobre s'est tenu l'assemblée générale de la FNAR (Fédération Nationale Anes et Randonnées) dans le Jura.

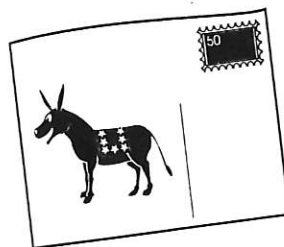
Forte de ses 50 adhérents, l'association qui regroupe des éleveurs d'ânes proposant des randonnées avec ânes de bât, battait de l'aile. Une nouvelle organisation semble voir le jour dont nous nous ferons l'écho dans le prochain numéro de « l'Ase ».

FNAR. - Secrétariat (Régine) « Anes en Bauges » • 73340 Bellecourbe-en-B.
• Tél. 04 79 63 36 97.

Avis de recherche

A tous les possesseurs de cartes postales anciennes.
L'association inventorie tous les sujets ayant pour thème l'âne.
Merci de nous les signaler.

Contact. - Jean-Louis Guyot • Tél. 05 62 31 90 56.



Ils ont écrit, nous aussi !

Face aux bêtises publiées ça et là à propos de l'âne des Pyrénées, deux positions possibles : le silence méprisant, courroucé ou dépressif ou bien la réaction. Le bureau a choisi de réagir à chaque fois. Quand vous sursauterez en lisant une prose approximative sur l'âne des Pyrénées, envoyez-en une photocopie (avec les références précises : origine, date) au secrétaire qui se fera un devoir de rappeler l'existence de l'association à ceux qui l'ignorent ou veulent l'ignorer.

Voici deux exemples de courrier :

Aux coauteurs de « Anes en provence »,
au directeur des Haras d'Uzés,
au président de la Fédération Nationale Asine.

Le 4 septembre 1996,

Monsieur,

Après lecture du livre « Anes en Provence », je voudrais réagir au nom de l'Association des Eleveurs d'Anes Pyrénéens.

En effet, certains passages ou certaines lacunes m'ont fait sursauter. Je m'étonne, par exemple, de découvrir qu'il existe quatre standards pour l'âne des Pyrénées ; j'en connais un, celui de l'Association des Eleveurs d'Anes Pyrénéens ; je voudrais bien connaître les autres et leurs auteurs...

Je relève aussi les références faites aux archives. Force est de constater que, dans les ouvrages de zootechnie du XIX^e et début XX^e siècle, il est fait mention de l'âne du Poitou et l'âne des Pyrénées (ou de Catalogne ou de Gascogne), rarement sinon jamais, à ma connaissance, de l'âne de Provence ou du Grand Noir du Berry... Cela n'implique pas que ces races soient hypothétiques ou fantaisistes, mais leur existence est, si l'on s'en tient aux textes, beaucoup plus récente. On peut avancer que le premier est un Africain sélectionné dans une conformation trapue et adapté à la transhumance en montagne ; tandis que le second, d'un modèle si proche de notre pyrénéen, provient en grande partie du Sud-Ouest, du fait d'indéniables courants commerciaux reliant un pays traditionnellement naisseur (les Pyrénées) à un pays utilisateur (les « locatures » du Berry).

Vous trouverez ci-joint des références qui appuient mes propos. Je signalerais de plus en ce qui concerne l'âne des Pyrénées une iconographie particulièrement riche.

Il ne s'agit pas pour l'AEAP d'engager des polémiques stériles et nuisibles à l'âne en général, mais simplement de faire reconnaître son travail de valorisation de l'âne des Pyrénées. Chacun, dans les différentes régions, doit pouvoir œuvrer dans l'intérêt des races locales sans occulter, sinon dénaturer le travail des voisins.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce courrier, recevez, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le bureau de l'AEAP,
Patrick Ballet, secrétaire de l'Association.

PJ : Références bibliographiques concernant l'âne des Pyrénées.

A Monsieur le rédacteur en chef de « L'Eclair-Pyrénées ».

Le 8 septembre 1996,

Monsieur,

Attérés, plusieurs membres de l'Association des Eleveurs d'Anes Pyrénéens m'ont fait parvenir l'article intitulé « Le Retour de l'âne », sous-titré « Réhabilitation de la race des Pyrénées », paru dans « L'Eclair-Pyrénées » du 29 août 1996, signé Jean-Jacques Rollat.

La satisfaction de lire un article consacré à l'âne quel qu'il soit a laissé place dès la lecture des premières lignes à la consternation : comment peut-on écrire de telles inepties et démolir le lent et patient travail que l'Association mène depuis un an pour faire reconnaître officiellement l'âne des Pyrénées ?

Je cite (sous une photo d'âne du Poitou) : « Fringant, le baudet du Poitou... est là pour améliorer les performances génétiques de la race des Pyrénées ».

Mais, qu'est-ce donc qu'une race pour M. Rollat ?

Plus loin, je lis : « les performances du guilleret fringant ne devraient pas décevoir les promesses, MULES et ânesses... ».

Je renvoie M. Rollat à ses chères études (primaires) sur la descendance des mules ! Quoique... avec les progrès, la stérilité, ça se traite... Alors, mules et barbots, multipliez-vous et prévenez-moi à la première naissance ; je vous obtiendrai le Mérite Agricole !

Et c'est ainsi tout au long de l'article : erreurs, approximations et contrevérités s'enchaînent, appuyées par des illustrations d'ânes, certes, mais pas d'ânes des Pyrénées, comme le laisse supposer le sous-titre souligné en rouge.

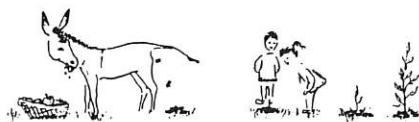
J'en rirais et avec moi les propriétaires d'ânes un peu avertis si cet article ne risquait pas d'induire en erreur nombre de lecteurs, et, plus grave, d'inciter les propriétaires d'ânesses des Pyrénées à avoir recours à un baudet du Poitou « pour améliorer la race » puisque votre journaliste affirme que l'âne des Pyrénées résulte « du croisement d'un baudet de Poitou-Charentes (!) et d'une ânesse du crû ». Cette information est une absurdité totale comme le prouvent les archives (dont je vous joins quelques extraits) qui citent deux races d'ânes depuis le début du XX^e siècle : le baudet du Poitou et l'âne des Pyrénées (ou de Gascogne ou de Catalogne). Le croisement entre les deux donne un âne, certes, mais pas un âne de race !

Je pense que la moindre des choses avant de boucler cet article sur la « réhabilitation de la race des Pyrénées » aurait été de contacter l'Association des Eleveurs qui œuvre justement dans ce sens.

L'Association des Eleveurs d'Anes Pyrénéens demande au nom de la simple honnêteté, que vous consacriez un article d'importance équivalente à l'âne des Pyrénées. A cet effet, je joins des documents et reste à votre disposition.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

P. B.,
secrétaire de l'AEAP.



Libres propos, par P. B.

« Ciel, que vois-je ? Des ânon gris dans le troupeau ! » ou « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose... »

Passant par les côteaux du Gers, près de Masseube, certains fins observateurs ont remarqué la présence d'ânon gris aux pieds de leurs mères pyrénéennes, dans le troupeau de Saint-Christophe. Ils se sont empressés de la faire savoir à la cantonade avec le commentaire suivant : « *les ânesses de Saint-Christophe, troupeau-pilote d'ânes des Pyrénées, donnent naissance à des*

ânon gris après avoir été saillies par des baudets reconnus, donc l'âne des Pyrénées, c'est n'importe quoi ! CQFD... »

A ceux qui prennent un malin plaisir à tenir ce genre de discours en toute connaissance de cause, je ne prendrai pas la peine de répondre ; par contre, à tous ceux qui, en toute bonne foi, s'étonnent de l'hétérogénéité des ânon, j'apporte les éléments suivants : la gestation d'une ânesse dure environ un an. Les premières inscriptions ont été faites le 20 novembre 1995 ; donc, tous les ânon nés à ce jour ne peuvent pas être issus de parents reconnus. Le troupeau de l'Asinerie

de Saint-Christophe est en cours de constitution ; les ânesses sont achetées pour elles-mêmes et non parce qu'elles sont pleines, d'autant plus que souvent le vendeur ignore ou feint d'ignorer par quel baudet elles ont été saillies, quand il ne raconte pas n'importe quel bobard. Sur 7 ânon nés à Masseube, 4 sont le résultat de joyeux mélanges ; ils n'en sont pas moins ânes et donc dignes d'intérêt.

Ceci montre bien la nécessité de sensibiliser les propriétaires à la sauvegarde de l'espèce. Les 20 baudets admis à la monte publique à ce jour attendent d'être sollicités :

PETITE TAILLE

NOM	HAUTEUR GARROT	PROPRIETAIRE	ADRESSE	TELEPHONE
ESTAGELLE	120	David Placide	09160 BETCHAT	05 61 96 44 32
FEBUS	123	Thierry Rabier	64400 ESTOS	05 59 39 22 50
FAROU	123,50	Norbert Estèbe	64280 BUZIET	05 59 21 04 85
BALEJOU	125	David Placide	09160 BETCHAT	05 61 96 44 32
ESTOR	126	Roger Lacombe	11200 FABREZAN	05 68 43 50 46
BETCHAT	128	David placide	09160 BETCHAT	05 61 96 44 32
MESACHE	128,50	Fundacion Pirineos	ARAGON	974 24 40 56
EGRANITO	129	Chez Milou Giraud	65130 PERE	05 62 39 12 06
BEE BOP	129	Bernard Bertrand	31160 SENGOUAGNET	05 61 88 81 08
ESTOS	130	Philippe Estrade	47260 CASTELMORON	05 53 88 84 85
FANCHO	131	Michel Garateix	64220 AIN HICE M	05 59 37 28 59
QUEL FRUDA	132	Laurent Pebay	65200 HUIS	05 62 91 51 16
TOM	133	EARL La Brugue	81800 RABASTENS	05 63 40 56 40
DENOUSTE	135	Ecole des Mulets	09240 LABASTIDE DE S.	05 61 64 50 66
BEAU POMPON	135	Jean-Pierre Sable	31360 SAINT-MARTORY	05 61 90 27 74

GRANDE TAILLE

NOM	HAUTEUR GARROT	PROPRIETAIRE	ADRESSE	TELEPHONE
CONTRAZI	138	David Placide	09160 BETCHAT	05 61 96 44 32
MUGUET	141	Hélène Huez	09250 UNAC	05 61 64 44 22
THEOBALT DE C.	142	Jean-Louis Guyot	65700 CASTELNAU-R.-B.	05 62 31 90 56
FIER MERLIN	143	Inst. St-Christophe	32140 MASSEUBE	05 62 66 98 20
BRIO GRANDE	148	Michel Teychenne	09130 PAILHES	05 61 60 05 19

On a vu des ânes des Pyrénées à :

- **TARBES (65).** - 18 juillet 1996, au festival équestre, à l'invitation des Haras de Tarbes. Rencontre avec les races pyrénéennes : le baudet Fier Merlin (Asinerie Saint-Christophe) et Bigorre (Milou Giraud) suivie.
- **SEISSAN (32).** - 2 août 1996, marché à l'ancienne. 4 ânesses (dont une suivie de G. Potfer et l'Asinerie Saint-Christophe).
- **SAINT-GIRONS (09).** - 4 août 1996, fêtes de la ville. Les ânes de D. Placide ont promené les enfants.
- **TOULOUSE (31).** - 29 août au 1 septembre 1996, forum du Cheval. Stand de l'Association : le baudet Brio Grande (M. Teychenné) et 4 ânesses (D. Placide).
- **MAUROUX (46).** - 26 avril 1996. Le baudet Estos a été présenté par P. Destrade.
- **ALBI (81).** - 14 et 15 septembre 1996. Stand de l'Association : 4 ânesses (dont 1 suivie) de Saint-Christophe. Promenades avec le renfort de Justine, inscrite en livre A le matin (E. Goin).
- **FR3 TOULOUSE.** - 29 août 1996, reportage au forum du Cheval ; 15 septembre 1996, reportage sur l'âne des Pyrénées (filmés au salon Plein Champs à Albi).
- **LEVIER.** - Doubs, journées de la traction animale : les mules pyrénéennes de O. Courthiade ont fait obtenir le premier prix de docilité à l'équipe d'Europe.
- **AUCH (32).** - Salon Confort-Expo, 28, 29 et 30 septembre 1996, stand de l'Association et 10 ânesses de l'Institut Saint-Christophe et Flânerie.



On a lu :

- **DU BON .** - « La Dépêche des Hautes-Pyrénées », article de J.-P. Amarger ; « Entraid'Oc » numéro de septembre 1996.
- **& DU DETESTABLE.** - « Eclair-Pyrénées », 27 août 1996, article de J.-P. Rollat.

On pourrait les voir :



Salon du Cheval, du Poney
et de l'Ane...

- **A ESCRAGNOLLES (VAR) .** - En juin 1997. Les ânes pyrénéens seront probablement invités d'honneur.
- **A PARIS.** - Au salon du Cheval, du Poney et de l'Ane, du 30 novembre au 8 décembre 1996 (si vous pouvez vous rendre disponibles pour les accompagner).

On pourra lire :

« La Belle Histoire de l'âne », un grand album avec de nombreuses photos publié par les éditions Rustica, qui paraîtra en novembre prochain.

L'inscription au stud-book des ânes des Pyrénées :

■ Que fait-on le jour de la séance d'inscription ?

- On arrive avant l'heure pour préparer son âne.
- On se présente à la table d'accueil, on s'acquitte des frais de présentation. L'âne est alors numéroté de façon visible (avec un autocollant).
- La hauteur du garrot est mesurée.



- L'animal est présenté devant le jury (voir « Ase » numéro 3 sur l'art de présenter) par vous, votre grande sœur ou votre tonton qui est allé chez le coiffeur.
- Le jury délibère puis donne la liste des animaux reconnus (en A ou en B). Il distingue aussi le meilleur baudet et la meilleure ânesse de la séance.
- Chaque animal reconnu subit diverses mesures (prière de contrôler sa bête).
- Le propriétaire s'acquitte sur le champ des droits d'inscriptions pour faire entrer son âne au Stud-Book (300 F en livre A, 200 F en livre B).
- Chacun retourne chez soi (l'âne devant la télé et le propriétaire dans le pré).

Pour obtenir le standard, le règlement du Stud-Book, adressez-vous au secrétaire en joignant une enveloppe 22,5 / 16 cm affranchie au tarif en vigueur pour l'envoi du document.

■ Et après ?

Après la séance d'inscription, le jury rédige des notes littéraires concernant les animaux. Vous trouverez ci-dessous à titre d'exemple des notes du 4 août 1996 à St Girons.

• MALES :

Beau Pompon : 1,35 m.

Très bon type gascon, à la fois comble et distingué, ouvert et bien relié de partout, monté sur 4 bons piquets. Pourvu qu'il soit fécond ! Classé « Meilleur sujet mâle du rassemblement ».

Bee Bop : 1,29 m.

Baudet de second ordre, très matériel, ragot, affublé d'une sorte de caboche, sans encolure, à remplacer dès que possible.

Baléjou : 1,25 m.

Excellent type et régularité générale, manque un peu de force dans sa musculature pour un baudet, de bricole et de poids derrière. Nanti d'un bon tissu.

Quel Fruda : 1,32 m.

Aujourd'hui très décharné, ses défauts sont accusés, en particulier son milieu cylindrique et plat, ses cuisses fendues, son manque de capuchon. Toutefois ses lignes sont justes ; sa figure très éclairée, son type incitent à le recruter.

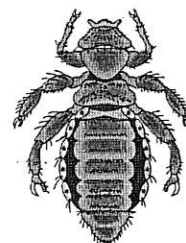
• FEMELLES :

Vic : 1,44 m.

Excellent type catalan avec un bouquet, une branche remarquable agrémentée d'une action vive et déliée. Hélas affublée de genoux outrancièrement creux, elle est plate, fendue et son rein négligé. Attention au parage des pieds dont l'angulation doit être respectée. Classée « **Meilleur sujet femelle du rassemblement** ».

Votre âne est couvert de lentes. En observant attentivement dans le poil on peut voir des insectes de l'ordre de 2 mm, légèrement translucides : ce sont probablement des poux.

La poudre insecticide Vétoquinot en boîte poudreuse de 400 g conseillée par mon vétérinaire a été très efficace.



Poux

J.-L. G.

Les puces qui nous démangent !

Nombre d'entre vous se posent des questions au sujet de l'identification des animaux par puces électroniques : les ânes inscrits à Masseube en 1995 ont été pucés et pas les autres. Pourquoi donc arrêter en si bon chemin ?

Si nous ne détenons pas la réponse, nous avons trouvé quelques éclaircissements dans « Cheval Magazine »

n° 295, sous la plume de Nathalie Pilley Mirande. Voici cet article :

Il faut espérer qu'il en sera de même pour les ânes.

Depuis longtemps, les différentes associations de protection réclament la mise en place d'une identification générale des chevaux. Or, voilà des années que cette requête fait l'objet d'une pitoyable négligence de la part

des autorités compétentes. Aujourd'hui, il semblerait que les haras se décident enfin à accélérer un peu les choses... « Cheval Magazine » a cherché à savoir comment un dossier d'une telle importance a pu traîner aussi lamentablement, et quel avenir semble lui être réservé.

Lors d'un débat organisé au dernier Salon du Cheval,

toutes les associations de défense des équidés ont déclaré à l'unisson que « LA » mesure urgente à prendre en matière de protection du cheval était l'identification de tous les chevaux présents sur notre territoire. Dans un pays où la surpopulation équine est directement responsable des vols et mauvais traitements croissants infligés aux chevaux, la nécessité d'une telle mesure paraît évidente. Pourtant les institutions officielles ne se sont jamais vraiment attaquées au problème.

En fait, il existe bien une loi, celle du 22 juin 1989, énonçant que tout cheval faisant l'objet d'une cession doit être identifié. Mais le décret d'application n'a jamais été signé ! Résultat : le projet est littéralement parti dans tous les sens, et comme aucune méthode d'identification n'est officiellement adoptée, aucune n'est véritablement exploitable.

■ Un dossier oublié

Dès lors, une question vient immédiatement à l'esprit : pourquoi le ministère de l'Agriculture et le service des haras - pourtant à l'origine du projet de loi de 89 - ont-ils laissé tomber le dossier au lieu de mener une véritable politique d'identification, avec notamment un souci d'uniformisation quant au système choisi ? Rappelons que l'identification n'a pas pour but de remplacer le signalement par relevé des marques naturelles (balzanes, liste, etc.), enregistré sur le livret Sire* de l'Institut du Cheval ? mais seulement de le compléter.

Interrogé à ce sujet, le service des haras invoque des obstacles d'ordre administratif et technique : « *Nous n'avons pas cessé de relancer le dossier* », affirme M. Pichon, chef du bureau de l'élevage. « *Mais le décret de 89 est resté bloqué au niveau de la direction des services vétérinaires du ministère.* » *Seraient donc responsables de ce blocage les « relations délicates entre le service des haras et les services vétérinaires ».*

Au ministère de l'Agriculture, la question est vite simplifiée : « *Nous sommes tout à fait en faveur de l'identification des chevaux, mais nous ne sommes pas techniquement compétents. Adressez-vous au service des haras* ». Bref, chacun se renvoie la balle ! Dans ces conditions, on ne peut s'étonner que les choses n'aient guère évolué depuis 1989.

Une bonne nouvelle, cependant : « *Nous avons fini par récupérer le décret* », déclare

M. Pichon, « *et nous l'avons lancé, début janvier, dans le circuit des signatures auprès des six ministères qui doivent l'approuver : Justice, Intérieur, Finances, Défense, Agriculture et Outre-Mer* ». A ce jour, les haras ont déjà reçu un avis favorable du ministère de la Justice, et se déclarent résolument optimistes.

Par ailleurs, si les haras n'ont jamais fait pression en faveur d'une méthode d'identification précise (tatouage labial, marquage à l'azote liquide, etc.) c'est qu'ils trouvent trop d'inconvénients à chacune d'entre elles, et misaient tout sur la fameuse puce électronique. M. Pichon ne le cache pas : « *Pour lancer l'identification, on attendait - en agissant - la norme internationale sur la puce. Nous allons certainement commencer à « pucer » des chevaux dès l'année prochaine.* » Il serait temps, car voilà près de dix ans qu'on nous parle de la puce comme de la méthode idéale !

■ La puce électronique

Il s'agit d'introduire dans le ligament cervical, dans l'encolure du cheval, une puce minuscule (appelée transpondeur) dont la mémoire contient des informations codées, répertoriées dans un fichier auquel on accède à l'aide d'un lecteur. La puce dispose d'un système antimigration qui assure une fixation parfaite et rapide dans les tissus de cicatrisation qui se forment après l'injection. Expérimentée en France à partir de 1987 (notamment au haras d'Uzès dans le cadre de la lutte contre la peste équine en 1990, et au haras de Compiègne, dans le cadre des courses de chevaux de trait), la puce est restée chez nous au stade de prototype, alors qu'en Espagne, par exemple, elle est déjà utilisée pour certaines races.

■ Vers un lecteur unique

La puce a été freinée dans son développement par un obstacle majeur : les lecteurs. De marques différentes, ils ne lisent que les puces de la même société ! Une politique de normalisation internationale en faveur d'un modèle unique de lecteur a donc été lancée. Elle semble, aujourd'hui, porter enfin ses fruits : « *Cette fois, la norme est rédigée* », explique Xavier Guibert, directeur de l'Institut du Cheval. « *Elle n'est pas encore signée, mais c'est une question de semaines. Nous allons promouvoir la puce, et mener une guerre contre les fabricants afin qu'ils baissent les prix sur*

les lecteurs. Fabriqués en grand nombre, les puces et les lecteurs ne reviendront pas chers. Ce ne sera pas facile à faire appliquer mais je suis convaincu que dans les cinq années qui viennent, tous les chevaux seront identifiés par la puce. »

Ce que l'on peut déplorer, c'est qu'en « attendant » la puce, les haras n'aient pas adopté une autre méthode d'identification. Par exemple, pourquoi ne pas avoir développé le tatouage labial, recommandé et utilisé par le Grev** ? Certes, le système n'est pas parfait (il disparaît avec le temps, et les gendarmes et les douaniers hésitent à mettre les doigts dans la bouche des chevaux), mais il a quand même sauvé des centaines de chevaux. Rappelons que 100 % des chevaux volés tatoués sont retrouvés par le Grev !

Autre méthode possible, qui n'a jamais été vraiment explorée en France : le marquage par le froid. Ce procédé consiste à imprimer un numéro sur le cheval au moyen de l'azote liquide. Utilisée en Grande-Bretagne ou encore en Suède pour les trotteurs, cette méthode, malgré ses avantages (notamment son caractère très dissuasif) a toujours été boudée par les Français. Deux raisons essentielles, selon M. Pichon : « *Elle coûte cher, et elle est trop voyante* ». Dans ce cas, pourquoi ne pas apposer le numéro sous la crinière, et non sur le dos, pour résoudre les problèmes esthétiques ?

■ Le fer rouge pour la bonne cause

Même le marquage au fer rouge aurait pu constituer le bon moyen d'identification, si les haras avaient décidé d'appliquer un numéro à chaque cheval et non un même logo de labellisation. Ce que nous avons toujours reproché aux Haras nationaux, ce n'est pas tant d'utiliser la méthode barbare du fer rouge que de le faire pour rien ou presque. Nous aurions pu admettre, en effet, que l'on brûle le cuir (nous aurions quand même plaidé pour l'anesthésie) des chevaux si cela avait été pour la bonne cause, à savoir les identifier et donc les protéger. Au lieu de cela, on ne leur a fait subir le fer rouge que pour faire la promotion de l'élevage français. L'hexagone contenant les deux lettres SF ou AA, dont on affuble leur cuisse, n'est en effet rien d'autre qu'un logo, exactement comme le « label rouge » que l'on trouve dans la charcuterie, par

exemple. Tout le problème est là : les Haras nationaux ne sont motivés que par la protection des intérêts commerciaux des races éleveurs qui exportent leurs chevaux à l'étranger et non pas par la protection de tous les chevaux français.

« Les haras ont toujours été pour l'identification, puisque sans identification, il n'y a pas de sélection possible », déclare M. Pichon. On peut toutefois douter de la sincérité de cette affirmation dans la mesure où le seul risque contre lequel on a prémuni une infime minorité de nos chevaux c'est celui de les voir changer de nationalité à la colonne « naisseur » des concours hippiques étrangers. Oublions un peu la sélection et la commercialisation pour parler enfin de protection !

■ Equiper les policiers

Pourquoi ne pas avoir utilisé le fer rouge pour réellement identifier les chevaux comme le font les éleveurs de Camargue, par exemple ? Les haras n'y sont pas favorables : « Je ne suis pas pour mettre des numéros sur les fesses des chevaux. Déjà que l'hexagone est voyant ! », répond M. Pichon.

Bref, il est évident que tout l'avenir de l'identification des chevaux repose sur la puce. Encore faudrait-il qu'elle soit bien gérée, comme le dit le professeur vétérinaire Michaux : « Si on a des puces, mais personne pour les lire, cela ne servira pas à grand chose ! Il faudrait qu'il y ait un lecteur dans chaque gendarmerie et chaque voiture de police, afin de pouvoir contrôler les véhicules transportant

les chevaux. Cela représente un investissement, et ce ne sera pas évident à réaliser. » D'autres endroits stratégiques devront être équipés d'un lecteur : postes de douanes, abattoirs... Et les haras devront faire la promotion de la puce, « en organisant des manifestations au cours desquelles pourrait avoir lieu un « pucage » collectif des chevaux, ce qui permettrait de limiter les coûts », suggère Jean-Marie Laudat, directeur de Pech Petit. Tout cela est possible, à condition de faire preuve de dynamisme. Car si l'identification a été freinée par de réels problèmes techniques, elle l'a été aussi par un certain immobilisme de l'administration, auquel les haras n'ont pas échappé.

* Système d'identification répertoriant les équidés.

** Groupement de recherche des équidés volés.

L'âne des Pyrénées : une vieille histoire !

A notre connaissance, l'âne des Pyrénées est le seul à pouvoir revendiquer d'avoir régulièrement figuré aux côtés de l'âne du Poitou dans les traités de zootechnie du siècle dernier et du début de ce siècle (1). Ces deux races étaient utilisées pour la production mulassière et c'est à ce titre qu'elles ont été fixées et sélectionnées.

Dès 1801, J.-B. Huzard, à propos de l'âne de Gascogne, estime que, juste avant la Révolution, « les moulins de Toulouse, de Montauban et de Moissac étaient encore desservis... par des ânes d'une taille et d'une force peu commune ».

Puis, en 1837, Pressat distingue les « grands baudets de Gascogne » des « gros baudets du Poitou » de la manière suivante : « Leur taille est à peu près identique, voire un peu plus élevée mais ils sont plus grands et plus minces dans toutes leurs proportions. Le pelage est ras, de couleur brune à brun-noir, à ventre blanc ».

En 1857, J.-H. Magne distinguait dans la population asine française, « la race commune, la race des Pyrénées et la race du Poitou », et il rend hommage aux capacités de cette race des Pyrénées, « qui trotte aussi vite qu'un cheval tirant une voiture à deux roues avec deux personnes, et qui fait autant de travail que les gros mimoniers pour le déchargement et

le transport des marchandises, tout en coûtant moins cher à nourrir » et en 1870, il écrivait : « Race des Pyrénées ; race de Gascogne. Cette race a deux centres de production sur le versant septentrional des Pyrénées, l'un à l'Ouest dans la Gascogne et les Landes, l'autre à l'Est dans la Cerdagne et en Espagne du côté de Vich. A l'Est comme à l'Ouest, elle présente deux variétés, l'une de taille élevée et à corps mince, l'autre plus petite à corps épais, trapu. Elles sont noires ou brunes avec le dessous du ventre blanc. Ce baudet est utilisé pour la production de mules qui, dans les Pyrénées, la Gascogne et les Landes, a une certaine importance ».

Un autre auteur, L. Gossin parle en 1860 de la « race noire des Pyrénées ». Mais en 1888, A. Sanson cite la « race de Gascogne, de Catalogne et d'Italie » élargissant ainsi considérablement, et peut-être à tort, le berceau de cette race.

A la fin du siècle dernier, Joigneaux écrit : « Les deux races françaises sont celles de Gascogne et du Poitou. Entre les ânes gascons et ceux de Catalogne, la différence serait difficile à établir ». Puis il ajoute : « La variété de Gascogne qui se produit dans les départements des Pyrénées, dans ceux de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne est de taille moyenne entre les deux limites indiquées sur l'ensemble de la race

(1,30 m à 1,40 m et au-delà). Ses formes sont relativement minces et ses membres un peu longs, mais le tout est cependant bien proportionné et solide. La robe est composée de poils peu longs, relativement fins et lustrés. Les crins sont rares aux membres. En somme, les ânes de Gascogne forment la variété française fine de la race. Cette variété fournit des ânesses pour la production du lait qui, dans les villes surtout, est recommandé par les médecins aux valétudinaires, et des mâles pour la production de mulets dans le midi de la France. Le reste de la population est utilisé pour la force motrice ».

En 1921, P. Dechambre précise que « la race asine entretenue dans le midi de la France et en Espagne a parfois été désignée sous le nom de race des Pyrénées parce qu'elle habite sur les deux versants de cette région montagneuse ». Il continue sa description en distinguant « l'âne gascon » de la « race de Catalogne ».

Toujours en 1921, l'Encyclopédie agricole, sous le titre « Race de Gascogne et de Catalogne, encore appelée : race des Pyrénées » donne la description suivante : « Taille élevée, corps mince et étroit. Tête de gros-seur moyenne à profil convexe, à oreilles longues, minces et dressées ; membres fins et nets. La robe est noire ou brune, avec des parties inférieures plus claires. Le poil est court, fin et luisant.

Cette race se rencontre sur

les deux versants des Pyrénées... La Catalogne, notamment la région de Vich produit des baudets très estimés ».

En 1931, H. Cavaillès note à propos de cet **âne des Pyrénées** que « C'est l'animal de transport le mieux adapté aux mauvais chemins, aux sentiers de la montagne, lien indispensable entre les exploitations agricoles étagées aux flancs des vallées. A certaines époques de l'année, c'était sur les pentes un va-et-vient incessant d'animaux et d'hommes... ».

Enfin, pour en finir avec les qualités de cet âne, citons P. Caussi, directeur des services agricoles des Hautes-Pyrénées de 1945 à 1965 qui précise en comparant le baudet catalan au poitevin : « Le Catalan semble plus approprié aux pays de montagne à cause de son ardeur génétique plus accentuée, de sa résistance au froid, de sa robustesse et aussi de la clientèle de juments plus petites qu'il est amené à y rencontrer ».

Il est certain qu'une importante population asine était utilisée à de multiples besognes dans les régions pyrénéennes que l'on ne limitera pas aux seules zones montagneuses.

En 1869, Théron de Montauge note que « dans le seul arrondissement de Saint-Gaudens, on compte encore 2.200 ânes ou ânesses, les arrondissements de Toulouse et de Muret en ont chacun 1.500 environ ».

En 1931, les archives du « Journal Officiel » de la République Française

font encore état de 3.880 ânes pour le seul département des Hautes-Pyrénées, 6.180 pour celui de l'Ariège, 1.580 pour celui de l'Aude et 2.890 pour celui des Pyrénées-Orientales.

Ces chiffres recouvrent la totalité de la population asine, toutes races confondues et notamment les animaux regroupés alors sous l'appellation de « race commune » et à l'intérieur de cette population se distinguait le type particulier qualifié de « **race des Pyrénées** » employée à la production mulassière en Espagne comme en Gascogne et sélectionnée à cet effet », comme l'écrit E. Thierry dès 1889. Toutefois, aucun document n'a permis de préciser, aux différentes étapes de l'histoire de cette race, les effectifs d'animaux retenus sous cette appellation d'« **ânes des Pyrénées** ».

Par contre, il est certain que la raréfaction des débouchés liée à la motorisation des domaines autrefois acquéreurs de mules (essentiellement l'agriculture et l'armée) n'est pas la seule en cause du désintérêt porté à l'**âne des Pyrénées**. En effet, on pouvait, dès l'entre deux guerres, lire dans le « Larousse Agricole » de 1931 : « Aujourd'hui sa production est complètement laissée au hasard et il n'est pas dès lors étonnant que l'amélioration soit à peu près nulle. Aucun esprit de sélection ne préside au choix des reproducteurs qui, accouplés au hasard, mal nourris et soumis à un travail excessif, donnent la plupart du temps naissance à des produits chétifs et mal venus... les

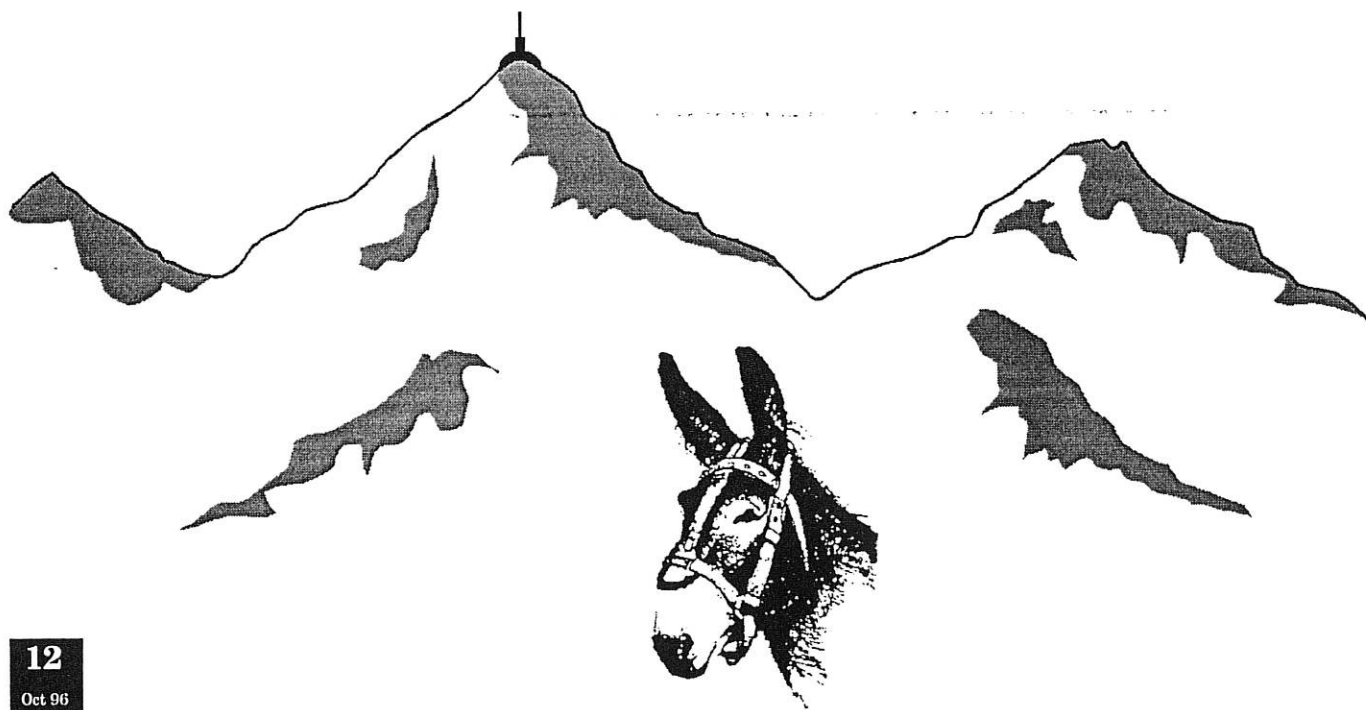
conditions d'entretien de ces animaux laissent beaucoup à désirer ».

Cette situation a largement contribué à l'introduction de baudets poitevins sur le territoire pyrénéen et, l'on croit savoir qu'en 1960 il y avait 28 de ces baudets au dépôt d'étalons du haras de Tarbes contre 2 baudets des Pyrénées.

Depuis le milieu de ce siècle, sauf cas isolés (transport des touristes au cirque de Gavarnie et le transport du fromage), l'âne n'est plus utilisé dans les Pyrénées. En l'absence de statistiques fiables, il est raisonnable de proposer un nombre de 1.500 à 2.000 têtes réparties sur toute la chaîne du côté français. Combien reste-t-il d'ânes des Pyrénées dans cette population ? C'est en premier lieu à cette question que tente de répondre l'Association des Eleveurs d'Anes des Pyrénées (AEAP).

(1) Bernard Denis du laboratoire d'ethnozootechnie de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes dans son « Etude zootechnique de l'âne en France : aspects historiques » produite lors de la journée d'étude de la société d'ethnozootechnie du 14 novembre 1995 est parfaitement clair à ce sujet : « Au total, il n'y a que trois races qui aient été assez régulièrement décrites pour notre pays, par les auteurs français : la race commune, la race gasconne, la race poitevine ».

Claude Margueritat • Martin
33430 Birac
Tél. 05 56 25 04 07.



Contribution à l'étude biométrique de l'âne des pyrénées : conclusion

Tous ces chiffres ne doivent pas servir uniquement à donner des maux de tête à ceux qui les consultent : ils permettent de dresser le portrait robot de l'ânesse pyrénéenne de livre A moyenne :

Taille : 129 cm ; tour de poitrine : 142 cm ; largeur de poitrine : 29,8 cm ; largeur de croupe : 41 cm.

Connaissant les mensurations de vos animaux, vous pouvez mieux les situer par rapport aux autres, mieux cerner leurs qualités et leurs défauts. Vous pouvez aussi intégrer ces critères dans le choix des mâles qui peuvent plus ou moins développer ces qualités et estomper ces défauts.

Il faut cependant éviter d'être trop réducteurs : même si cet aspect biométrique paraît rationnel parce qu'il est quantifiable, les critères précisés ici ne doivent en aucun cas être les seuls ni primer sur les autres.

D'autre part, on sait bien que les caractères des parents ne se transmettent pas forcément à leurs descendants : les hasards de la génétique d'une part et les conditions du développement d'autre part sont responsables de bien des surprises !

Ainsi, si la toise et le mètre peuvent et doivent nous aider à préciser nos observations, ils ne pourront jamais remplacer l'œil de l'éleveur !

T. R.

Lettres de l'année de naissance

Comme nous possédons désormais des animaux inscrits à un stud-book, il faut que ces ânes et ânesses portent un nom dont la première lettre correspond à l'année de naissance. Il est en outre souhaitable que les noms retenus aient une consonnance pyrénéenne : vous trouverez facilement des idées en consultant des cartes locales et régionales (par exemple).

Cette année 1996, c'est la lettre I

1995 H
1994 G
1993 F
1992 E
1991 D

1990 C
1989 B
1988 A
1987 V
1986 U

1985 T
1984 S
1983 R
1982 Q
1981 P

1980 O
1979 N
1978 M
1977 L
1976 K



L'« ASE » est le bulletin de l'Association des Eleveurs d'Anes des Pyrénées

C'est une association loi 1901 qui regroupe un nombre croissant de passionnés par l'âne en général et par l'âne des Pyrénées en particulier. Notre association comprend :

- Les membres sociétaires : éleveurs, utilisateurs ou simples amateurs d'ânes des Pyrénées.
- Les membres bienfaiteurs : aident financièrement l'association.

Nos objectifs :

- Réunir les éleveurs, les utilisateurs, les amateurs d'ânes pour les représenter.
- Informer et former l'ensemble des adhérents.
- Créer un livre généalogique de la race asine des Pyrénées pour faire un inventaire des sujets pyrénéens.
- Favoriser l'élevage en développant les qualités de l'âne.
- Favoriser les utilisations de cet animal par les professionnels et les amateurs.
- Promouvoir de toutes les façons possibles l'image de l'âne des Pyrénées.

Notre action, résolument tournée vers l'avenir, cherche à valoriser cet animal sur le plan économique, mais aussi zootechnique et culturel.

L'âne des Pyrénées :

Son berceau d'origine couvre le sud, le sud-ouest de la France et le nord-est de l'Espagne, il peut selon les régions être appelé « pyrénéen », « catalan » ou « gascon ». Il s'agit aujourd'hui de regrouper cette population menacée d'extinction. Pour le reconnaître :

C'est un animal élégant, à l'expression noble et éveillée, assez haut de terre, à tendance plate et anguleuse qui peut atteindre les tailles les plus élevées de l'espèce.

Sa robe varie du noir brillant au bai brun. Le pourtour des yeux, le bout de nez, le ventre sont décolorés ; le poil est ras chez les adultes.

Le profil du chanfrein est droit ou concave, les oreilles sont longues et plantées haut.

La taille au garot va de 120 à 135 cm pour les petites tailles et plus de 135 cm pour les grandes tailles.

Contacts :

Association des Eleveurs d'Anes des Pyrénées : J.-L. Guyot, président • 65700 Castelnau-Rivière-Basse • Tél. 05 62 31 90 56 • Fax : 05 62 31 92 88.

Comité de rédaction de l'Ase : P. Ballet, J.-L. Guyot, T. Rabier, C Margueritat.

Bulletin d'adhésion à l'Association des Eleveurs d'Anes des Pyrénées

NOM : Prénom :

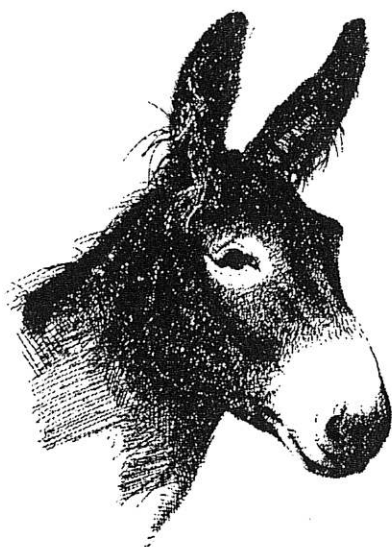
Adresse :

Téléphone : Profession :

Nombre d'ânes que vous possédez :

COTISATIONS 96

Membres sociétaires : 150 F
Membres bienfaiteurs : libre



Les petites annonces

■ AV De Nouste, baudet inscrit, 1,35 m.
Ecole des Mulets (09), Tél. 05 61 64 50 66.

■ AV ânon typé pyrénéen, mère visible, vaccinations à jour.
Asinerie Saint-Christophe (32), Tél. 05 62 66 13 29.

■ AV ânesse de 2 ans ½ environ, croisée poitou, vaccinations à jour.
Asinerie Saint-Christophe (32), Tél. 05 62 66 13 29.

■ AV (47) ânesse noire, 4 ans, avec sa fille de 5 mois ; ânesses noires (1 an ½, 3 et 5 ans) très douces.
Tél. 05 53 88 84 85.

■ AV baudets inscrits : Estagell et Contrazy.
D. Placide, Betchat (09), Tél. 05 61 96 44 32.

■ AV (32) âne gris entier, habitué aux enfants.
Tél. 05 62 28 03 17.

■ AV harnais agricoles et de voiture pour ânes, neuf et occasion.
Promata, gare de Rimont, 09420 Rimont.

■ AV baudet type pyrénéen, 6 mois.
Tél. 05 59 27 63 09.

■ AV baudet type pyrénéen, 3 ans, 1,25 m.
Tél. 05 57 69 18 26.

■ Recherche ânesse adulte, grande taille, race indifférente.
D. Montrez (32), Tél. 05 62 67 51 20.

■ Recherche deux ânes de grande taille pour l'attelage.

J.-M. Darqué (31), Tél. 05 61 91 92 54 (domicile) ou 05 61 36 51 73 (bureau).

■ Recherche ânesse pyrénéenne.
Tél. 05 68 69 07 02.

■ Recherche ânesse pyrénéenne jeune.
Tél. 05 53 79 62 52.

■ Recherche baudet pyrénéen jeune.
Tél. 05 53 40 89 24.

■ Recherche deux ânesses communes de 1,20 m.
Tél. 05 61 91 03 83.

■ Recherche ânesse pyrénéenne de 1,20 m.
Tél. 05 61 94 92 34.

■ Recherche ânes non inscrits, 1,20 m.
Tél. 05 53 41 80 53.

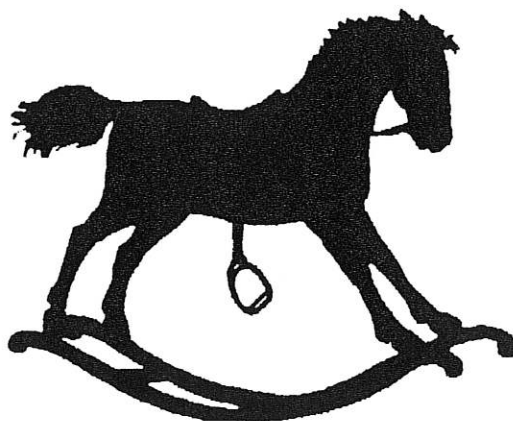
■ Recherche baudet ou hongre, 1,30 m, robe et âge indifférents mais docile et donnant les pieds.
Flânerie Tél. 05 62 31 90 56.

■ Recherche (11) hongre de 3 à 4 ans, docile.
Tél. 05 68 60 62 96.

■ Recherche âne.
Tél. 05 65 31 23 02.

■ Recherche ânon pyrénéen petite taille.
Tél. 05 68 05 62 41.

■ Recherche un petit âne pour un enfant.
Tél. 05 59 04 78 04.



DERNIERE MINUTE...DERNIERE MINUTE...DERNIERE MINUTE

Aux étalonniers:

Prière de renvoyer au plus vite les carnets de monte 96 au président de la commission du Stud-Book:

Olivier COURTHIADE "Méras" Nescus 09240 LABASTIDE DE SEROU
Tél: 05 61 64 50 66

.....

Les TEE-SHIRTS à l'effigie de l'Association sont sortis. Vous pourrez vous les procurer lors des prochaines manifestations (50 ou 60f selon les tailles).

.....

A la suite de la 2ème Journée de l'Ane des Pyrénées à Masseube, la librairie Saint-Christophe dispose de quelques **livres**:

- "Bougres d'ânes" de G. Chappez

- "L'âne de gloire" de R. Boissy

"Avoir un âne chez soi" de I. Van de Ponsseele

- Les numéros spéciaux de la Société d'éthnozootechnie

Ils sont en vente à l'Institut Saint-Christophe ou lors des prochaines manifestations de l'Association.

*S'adresser à Patrick Ballet Institut Saint-Christophe 32140 Masseube
Tél: 05 62 66 13 29*